1RE ANNÉE · GÉNÉRAL

EMIC 1re année

Industries créatives — niveau 1

Formation non certifiante | Présentiel | 400 h | Temps plein

L'essentiel

DURÉE **400 heures**	RYTHME **5 jours par semaine**	DATES **Septembre N à août N+1**	EFFECTIF **25 personnes maximum**
MODALITÉ **Présentiel · Levallois**	TARIF **À partir de 9 100 €**	DÉLAI D'ACCÈS **14 jours ouvrés minimum**	NIVEAU D'ENTRÉE **Bac+2 · 120 ECTS**

01 Public visé et prérequis

PUBLIC

Toute personne ayant un projet professionnel dans les métiers du management (gestion de projet, production, marketing, communication, vente) dans l'industrie musicale, le spectacle vivant et l'audiovisuel.

PRÉREQUIS

- Niveau bac+2 (BTS, 2e année de licence...) ou diplôme de niveau 5, tout domaine
- Projet professionnel dans les industries créatives
- Culture générale et vision de l'environnement médiatique et culturel
- Usage courant des outils numériques
- Anglais niveau B2 (Cambridge ou équivalent)

02 Objectifs et compétences visées

À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

1. Maîtriser les bases du management : marketing, marketing digital, droit, gestion, RH
2. Acquérir une première culture des industries créatives : musique, cinéma, live, événementiel
3. Conduire un projet et produire des supports professionnels
4. Développer ses savoir-être : temps, équipe, prise de parole
5. Affiner son projet professionnel et décrocher un stage

03 Programme par activité

A1 Marketing et marketing digital

- Marketing analytique, stratégique et opérationnel
- Marque, communication et relations presse
- Contenus de marque, community management, SEO / SEA, data

ÉVALUATION
Contrôle continu : cas pratiques et devoirs sur table

A2 Conception de supports professionnels

- Outils de création graphique et vidéo (Canva, Adobe)
- IA : culture générale et initiation · pitch

ÉVALUATION
Réalisation de supports et soutenance orale

A3 Pilotage de projet

- Méthodologie de gestion de projet
- Business plan appliqué : budget, rentabilité, financement

ÉVALUATION
Projet de groupe et soutenance orale

A4 Droit et gestion

- Bases de la comptabilité et de la gestion
- Initiation au droit des industries créatives · RH et droit social

ÉVALUATION
Devoirs sur table

A5 Découverte des industries créatives

- Culture musicale, audiovisuelle, cinématographique et du live
- Économie de l'attention
- Panorama de l'industrie musicale
- Production musicale : qu'est-ce qu'un label ?
- Masterclass métiers

ÉVALUATION
Contrôle continu

A6 Pratiques professionnelles

- Business English
- Personal branding, prise de parole, éloquence
- Techniques de recherche de stage
- Préparation au TOEIC et au Projet Voltaire

ÉVALUATION
Oraux et mises en situation

A7 Projet fil rouge

- Réalisation et production d'un podcast de A à Z

ÉVALUATION
Projet de groupe et soutenance orale

04 Méthodes et moyens pédagogiques

MÉTHODES

Apports théoriques, études de cas, travaux de groupe, mises en situation, jeux de rôle, masterclass et projets réels. Supports de cours et documentation fournis.

MOYENS

Campus de 550 m² à Levallois : 4 salles équipées, une salle de conférence de 75 places, une médiathèque. Espace Office 365 et portail en ligne (planning, notes, absences).

ENCADREMENT

Un référent pédagogique suit la promotion. Les cours sont assurés par des professionnels en activité du secteur, joignables par les apprenants.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle continu sur l'ensemble des activités. Le passage en 2e année est conditionné à l'obtention de la moyenne aux épreuves d'évaluation, et à la validation d'un stage de minimum 4 mois (6 mois recommandés), conformément au règlement intérieur. Une attestation de fin de formation est remise à l'issue du parcours.

SUIVI DE LA FORMATION

Émargement par demi-journée. Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation. Évaluation des intervenants.

06 Suite de parcours

Poursuite naturelle en EMIC 2e année — Manager des industries créatives.

07 Admission, délais d'accès et accessibilité

ADMISSION

Dossier de candidature sur emic-paris.com. Si le dossier est retenu : entretien en présentiel. En cas d'admission : pré-inscription, puis inscription définitive.

DÉLAI D'ACCÈS

14 jours ouvrés minimum entre l'inscription définitive et le début de la formation (art. L221-18 du Code de la consommation, L6353-5 du Code du travail).

SITUATION DE HANDICAP

Dès la rentrée, notre référente handicap étudie avec vous les adaptations nécessaires : rythme, supports, aménagement des épreuves (tiers temps, assistance). Elle informe sur la RQTH et mobilise nos partenaires (Fédeeh, Tremplin).

Marine Bert · marine.bert@emicparis.com

08 Indicateurs de résultats

Indicateur	2025-2026
Taux de satisfaction des stagiaires	98 %
Note Google	4,8 / 5 · 100 avis

Indicateurs mesurés sur l'ensemble de l'école (bilan annuel 2025-2026).

09 Tarifs et financement · rentrée 2026

Statut	Prix	Règlement
Formation initiale — 2 fois	9 100 €	Acompte 1 000 € + 8 100 € avant la rentrée
Formation professionnelle	9 100 €	3 000 € (M+1) · 3 000 € (M+3) · 3 100 € (M+5)
Formation initiale — 4 fois	9 500 €	Acompte 1 000 € + 2 800 € (M+1) · 2 800 € (M+3) · 2 900 € (M+5)

- Désistement avant le 13 juillet : remboursement intégral. Au-delà, aucun remboursement.
- Prix nets de taxes : EMIC Formation et le CFA EMIC sont exonérés de TVA (art. 261-4-4° du CGI).
- Frais de dossier et de suivi administratif : 190 € TTC à l'inscription.
- Restent à la charge de l'étudiant en formation initiale : CVEC, complémentaire santé, responsabilité civile.

RÉFÉRENTE PROGRAMME
Betty Torossian
betty.torossian@emicparis.com

RÉFÉRENTE HANDICAP
Marine Bert
marine.bert@emicparis.com

PAGE DE LA FORMATION
emic-paris.com

EMIC Formation · 155-159 rue Anatole France, Place de Seine, 92300 Levallois · SIRET 820 720 357 00053 · Déclaration d'activité n° 11 92 21389 92 · Organisme certifié Qualiopi, certificat n° SCFQLP000173QLP